



Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

PROVINCE DE QUÉBEC MRC LE VAL-SAINT-FRANÇOIS MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI

Procès-verbal des délibérations de la séance régulière du conseil municipal de Val-Joli, tenue en son lieu habituel au 500, route 249 à Val-Joli, le lundi 2 juillet 2018 à 20h00 sous la présidence du maire, Monsieur Rolland Camiré.

Sont également présents, les membres du conseil, Messieurs Sylvain Côté, Gilles Perron et Raymond Côté et Mesdames Lise Larochelle et Josiane Perron, ainsi que Madame Julie Brousseau, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Monsieur Philippe Verly a motivé son absence.

Le tout formant quorum conformément aux dispositions du Code Municipal tel que prévu au point 2 de l'ordre du jour.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée s'est ouverte à 20h00.

2018-07-141

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame Josiane Perron, appuyée par Madame Lise Larochelle et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

1. **Ouverture de l'assemblée**
2. **Constataion de régularité et de quorum**
3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
4. **Approbation des procès-verbaux**
 - 4.1. Approbation du procès-verbal de la séance régulière du 4 juin 2018
5. **1ere période de question du public**
6. **Correspondance**
 - 6.1. MTMDET Acceptation de substitution 2017 - PAARRM
 - 6.2. MAMOT Modifications technologiques au MAMOT
 - 6.3. MRC Val-St-F. Distribution fiches cours d'eau de la MRC du Val-Saint-François
7. **Finance**
 - 7.1. Dépôt des États financiers 2017 corrigés
 - 7.2. Autorisation des comptes
8. **Réglementation**
 - 8.1. 2018-11 Avis de motion Règlement imposant une tarification pour des travaux d'aménagement dans la branche 41 du cours d'eau Willow
 - 8.2. 2018-11 Dépôt du projet de règlement imposant une tarification pour des travaux d'aménagement dans la branche 41 du cours d'eau Willow.
 - 8.3. 2018-12 Avis de motion Modification du règlement d'éthique et de déontologie des élus municipaux no 2018-09
 - 8.4. 2018-12 Dépôt du projet de règlement modifiant le règlement d'éthique et de déontologie des élus municipaux no 2018-09
9. **Administration**
10. **Environnement**
 - 10.1. Appel d'offres - Étude hydraulique pour le Rang 10 et le chemin Kendall
11. **Loisirs**
 - 11.1. Fête de la balle – 25 août 2018
12. **Urbanisme**
 - 12.1. Compte rendu mensuel de l'inspectrice en bâtiment, environnement et agraire
 - 12.2. CPTAQ – Demande de lotissement pour respecter le Q2-r.22 Lot 3 677 664
13. **Voirie**
 - 13.1. Adjudication – Contrat d'ingénieur pour plans et devis des rues Patrice, Rg 14 et Rg 9



Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

14. **Affaires nouvelles et suivi**
15. **Rapport des comités**
 - 15.1. Mairie
 - 15.2. Régie incendie
 - 15.3. Loisirs
 - 15.4. Environnement
 - 15.5. Trans-Appel
 - 15.6. Urbanisme
16. **2e période de question du public**
17. **Levée de l'assemblée**

2018-07-142

4.1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 4 JUIN 2018

Il est proposé par Monsieur Gilles Perron, appuyé par Monsieur Sylvain Côté et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance régulière du 4 juin 2018 soit adopté tel que présenté.

5. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun des citoyens présents ne demande la parole.

2018-07-143

6. CORRESPONDANCE

La correspondance a été déposée à la table du conseil et étudiée par les membres du conseil qui ont demandé les suivis nécessaires.

Le dépôt de la correspondance aux archives tel que souhaité par le conseil est proposé par Madame Lise Larochelle, appuyée par Madame Josiane Perron et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

7. FINANCES

DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2017 CORRIGÉS

La directrice générale et secrétaire-trésorière procède au dépôt de la version corrigée de l'information financière consolidée au 31 décembre 2017, , qui a été préparée par Raymond, Chabot, Grant, Thornton et présenté aux conseillers avant la réunion d'avril 2018.

2018-07-144

7.1. AUTORISATION DES COMPTES

Attendu que la directrice générale a remis, avant la séance régulière du conseil, les factures, les chèques et les feuilles de temps pour étude, aux membres du conseil responsable de leurs vérifications, qu'une copie de la liste des comptes à payer a été remise à chacun et que les membres du conseil ont pu obtenir des réponses à leurs interrogations au sujet des diverses dépenses, il est proposé par Madame Lise Larochelle, appuyée par Madame Josiane Perron et résolu à l'unanimité :

Que les comptes à payer et les chèques émis selon la liste transmise et jointe aux présentes soient acceptés et/ou payés tel que présenté.



Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

SALAIRES

Les chèques de salaires nets pour la période du 1er au 30 juin 2018 représentent un total net de 19 698.57\$.

INCOMPRESSIBLES DU MOIS

N° déboursé	N° chèque	Date	N° fourn.	Nom	Montant	
201800270	7008	2018-05-28	19	SOCIÉTÉ CAN. DES POSTES	Envoi de 659 bulletins de mai 2018	83,34 \$
201800309 (C)		2018-06-08	28	HYDRO-QUEBEC	Station Rte 143: 63 jrs du 30-3-18	72,40 \$
201800310 (C)		2018-06-08	28	HYDRO-QUEBEC	Lumières de rues pour Mai 2018	726,52 \$
201800311 (C)		2018-06-08	494	VISA DESJARDINS	Frais de poste pour courrier	16,00 \$
201800313 (I)		2018-06-13	723	AXION	Site Internet + téléphone pour	168,12 \$
201800312 (I)		2018-06-15	964	TELUS	2 cellulaires Voirie x 20\$ du 6-06-	45,99 \$

Total des chèques

1 112,37\$

COMPTES À PAYER EN DATE DU 3 JUILLET 2018

N° déboursé	N° chèque	Date	N° fourn.	Nom	Montant	
201800314 (I)	7044	2018-07-03	14	VIVACO Groupe Coopératif	Peinture à plancher (garage,	396,58 \$
201800315 (I)	7045	2018-07-03	34	ACTUALITÉS/L'ÉTINCELLE	1 pub pour Semaine de la	714,00 \$
201800316 (I)	7046	2018-07-03	35	LOCATION WINDSOR INC.	Nacelle + clé: instl. système	484,44 \$
201800317 (I)	7047	2018-07-03	40	MONTY SYLVESTRE, Cons.	Mars-Avril: dossier du 621, route	6 499,09 \$
201800318 (I)	7048	2018-07-03	41	MRC LE VAL-SAINT-FRANÇOIS	Transport & traitement 652 bacs	26 183,93 \$
201800319 (I)	7049	2018-07-03	42	EXCAVATION J.G. NAULT INC.	Rg 10 (Boulangier) : 1,5 hrs excav.	206,96 \$
201800320 (I)	7050	2018-07-03	60	PIECES D'AUTO BILODEAU	Génératrice R143: filtre à air, à	119,49 \$
201800321 (I)	7051	2018-07-03	62	VILLE DE WINDSOR	entretien des 4 bornes fontaines	367,94 \$
201800322 (I)	7052	2018-07-03	78	SINTRA INC	Ch.Coutu: 26,78T pierre 200-	537,07 \$
201800323 (I)	7053	2018-07-03	152	SEL WARWICK INC	36 T de calcium 80%-87%,	18 170,65 \$
201800324 (I)	7054	2018-07-03	182	RECUPERATION L. MAILLE	Ramassé un chevreuil dans rang	172,46 \$
201800325 (I)	7055	2018-07-03	256	MÉCANIQUE G.S.B. INC	Inter: collet turbo du air to air,	785,70 \$
201800326 (I)	7056	2018-07-03	449	GROUPE HBG, arpenteurs-	dossier Aqueduc Rte 249,	1 903,99 \$
201800327 (I)	7057	2018-07-03	535	G.N. SÉCURITÉ	Désactivation détecteur de mouv.	196,71 \$
201800328 (I)	7058	2018-07-03	579	SPA DE L'ESTRIE	Service de Prot. & Contrôle des	2 365,72 \$
201800329 (I)	7059	2018-07-03	595	WURTH Canada Limited	Nettoyant à freins, frais RDD, 6	130,99 \$
201800330 (I)	7060	2018-07-03	678	SANI ESTRIE INC	Collecte des ordures, enfouis.,	6 833,25 \$
201800331 (I)	7061	2018-07-03	744	TABLE DE CONCERTATION	2e édition de la Fête nationale des	100,00 \$
201800332 (I)	7062	2018-07-03	784	LAVE-AUTO	94,9 litres essence rég. X 1,394 \$	738,69 \$
201800333 (I)	7063	2018-07-03	789	ÉNERGIE SONIC INC.	2046,5 litres de Diesel x	2 592,96 \$
201800334 (I)	7064	2018-07-03	794	TECH-NIC RÉSEAU CONSEIL	5 cartables légal 2", 4 anneaux,	607,63 \$
201800335 (I)	7065	2018-07-03	850	LEMAY MARIE-JOSÉE	travail dans les parcs pour juin :	1 275,00 \$
201800336 (I)	7066	2018-07-03	876	SINTO INC	12 nettoyeurs à brakes 390gr x 3,	79 52,29 \$
201800337 (I)	7067	2018-07-03	880	EXCAV. & TRANSPORT	Bellevue(½):13 Verges compost +	6 684,10 \$
201800338 (I)	7068	2018-07-03	896	LES ENTREPRISES YVON	Ch. Coutu : 7hrs grosse pelle x 95 \$	2 523,70 \$
201800339 (I)	7069	2018-07-03	917	FINANCIÈRE BANQUE	FIMR 2009-3 Aqueduc Route 143,	2 568,08 \$
201800340 (I)	7070	2018-07-03	950	GARY DACRES ENR	Trousse Premiers Soins, serviettes	128,20 \$
201800341 (I)	7071	2018-07-03	954	JEAN-PIERRE CARPENTIER	Rg 9, Petit9, Laplante, St-Amant :	4 026,38 \$
201800342 (I)	7072	2018-07-03	962	Excavation R. TOULOUSE &	St-Amant-Bellevue: 6,21T	91,53 \$
201800343 (I)	7073	2018-07-03	990	BROUSSEAU JULIE	Souper lors du congrès annuel de	285,14 \$
201800344 (I)	7074	2018-07-03	1000	VALORIS	Halte Titus: 950K résidus	125,94 \$
201800345 (I)	7075	2018-07-03	1004	DISTRIBUTION JPG INC.	1 caisse papier à mains + 1 caisse	65,29 \$
201800346 (I)	7076	2018-07-03	1099	SCROSATI Yannik	Juin : travail sur saison de balle	158,34 \$
201800347 (I)	7077	2018-07-03	1113	TERRAQUAVI Environnement	Rg 14 + Ch. Coutu:Paillis, agrafe	1 154,93 \$
201800348 (I)	7078	2018-07-03	1150	CENTRE D'ACTION	Participation annuelle à la Popotte	1 200,00 \$
201800349 (I)	7079	2018-07-03	1206	LES ÉQUIPEMENTS RM	Entr.: vérifié pédale du St, filtre,	451,36 \$
201800350 (I)	7080	2018-07-03	1209	ATELIER MÉCANIQUE DE	Tracteur pelouse Husqvarna : 1	40,15 \$
201800351 (I)	7081	2018-07-03	1212	ALARME SHERBROOKE INC.	4 caméras, 1 DVR enregistreur, 2	2 016,10 \$
201800352 (I)	7082	2018-07-03	1250	Groupe SOMAVRAC C.C. INC.	8510 litres calcium liquide en vrac	2 446,10 \$
201800353 (I)	7083	2018-07-03	1251	EXCAVATION YVON BENOIT	St-Amant & De Bellevue : Travaux	122,88 \$
201800354 (I)	7084	2018-07-03	1252	INTER CLÔTURES ORFORD	Clôture pour un coin de patinoire	2 066,79 \$

Total des chèques émis

91 590,55 \$



8. RÈGLEMENTATION

2018-07-145

8.1. 2018-11 AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT IMPOSANT UN MODE DE TARIFICATION POUR LE PAIEMENT DES DÉPENSES POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DANS LA BRANCHE 41 DU COURS D'EAU WILLOW

Monsieur Sylvain Côté donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera présenté pour adoption, le règlement numéro 2018-11 Règlement imposant un mode de tarification pour le paiement des dépenses pour les travaux d'aménagement dans la branche 41 du cours d'eau Willow.

Dispense de lecture du règlement est donnée puisque le projet a été remis à tous les membres du conseil et est disponible pour consultation.

8.2. 2018-11 – DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT IMPOSANT UN MODE DE TARIFICATION POUR LE PAIEMENT DES DÉPENSES POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DANS LA BRANCHE 41 DU COURS D'EAU WILLOW

Le projet de règlement no 2018-11 imposant un mode de tarification pour le paiement des dépenses pour les travaux d'aménagement dans la branche 41 du cours d'eau Willow est déposé.

2018-07-146

8.3. 2018-12 AVIS DE MOTION – MODIFICATION DU RÈGLEMENT D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX NO 2018-09

Monsieur Raymond Côté donne avis de motion qu'à une séance subséquente du conseil sera présenté pour adoption le règlement numéro 2018-12 relatif à la révision du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux, énonçant les principales valeurs de la municipalité en matière d'éthique ainsi que les règles déontologiques devant guider les membres du conseil, pour être modifié en y ajoutant l'article 6 pour régir les activités de financement.

Dans le but de respecter les exigences prévues aux articles 10 et 11 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (L.R.Q., c. E-15.1.0.1), copie d'un projet de Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux est jointe en annexe du présent avis.

8.4. 2018-12 DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX NO 2018-09

Le projet de règlement no 2018-12 modifiant le règlement d'éthique et de déontologie des élus municipaux no 2018-09 est déposé.

9. ADMINISTRATION



Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

2018-07-147

10. ENVIRONNEMENT

10.1. APPEL D'OFFRES – ÉTUDE HYDRAULIQUE POUR LE RANG 10 ET LE CHEMIN KENDALL

ATTENDU QUE la Municipalité de Val-Joli doit réaliser des travaux de pavage dans le rang 10 dans le cadre du projet de prolongement d'aqueduc sur la route 249 et le rang 10 et le RIRL An 2;

ATTENDU QUE la Municipalité de Val-Joli doit procéder à une demande d'autorisation auprès du Ministère du développement durable, de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques afin d'aller de l'avant avec le rechargement et le pavage d'une section du Rang 10 en zone inondable, via la subvention du Programme de réhabilitation du réseau routier local, volet Redressement des infrastructures locales An 2;

ATTENDU QUE le Ministère du développement durable, de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques, dans sa Politique de protections des rives, du littoral et des plaines inondables (Q-2, r.35), fait la liste des critères proposés pour juger de l'acceptabilité d'une demande de dérogation, ce qui inclus tout document démontrant que la réalisation des travaux satisfait aux 5 critères suivants :

- Assurer la sécurité des personnes et la protection des biens tant privés que publics en intégrant des mesures appropriées d'immunisation et de protection des personnes;
- Assurer l'écoulement naturel des eaux; les impacts sur les modifications probables au régime hydraulique du cours d'eau devront être définis et plus particulièrement faire état des contraintes à la circulation des glaces, de la diminution de la section d'écoulement, des risques d'érosions générés et des risques de hausse du niveau de l'inondation en amont qui peuvent résulter de la réalisation des travaux ou de l'implantation de la construction ou de l'ouvrage;
- Assurer l'intégrité de ces territoires en évitant le remblayage et en démontrant que les travaux, ouvrages et constructions proposées ne peuvent raisonnablement être localisés hors de la plaine inondable;
- Protéger la qualité de l'eau, la flore et la faune typique des milieux humides, leurs habitats et considérant d'une façon particulière les espèces menacées ou vulnérables, en garantissant qu'ils n'encourent pas de dommages; les impacts environnementaux que la construction, l'ouvrage ou les travaux sont susceptibles de générer devront faire l'objet d'une évaluation en tenant compte des caractéristiques des matériaux utilisés pour l'immunisation;
- Démontrer l'intérêt public quant à la réalisation des travaux, de l'ouvrage ou de la construction.



Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite demander une dérogation et se doit de réaliser une étude hydraulique pour le rechargement et le pavage d'une section du rang 10 qui se trouve en zone inondable de récurrence 0-20 ans;

ATTENDU QUE la Municipalité de Val-Joli désire profiter de cette demande d'autorisation pour y inclure le chemin Kendall qui se trouve aussi en zone inondable;

Il est proposé par Monsieur Raymond Côté, appuyé par Monsieur Gilles Perron et adopté à l'unanimité de préparer un devis d'appel d'offres pour une étude hydraulique afin de pouvoir réaliser des travaux de rechargement et de pavage dans le rang 10, en zone inondable et d'y demander une sous-étude pour la réalisation de possibles futurs travaux de rechargement dans le chemin Kendall.

11. LOISIRS

11.1. FÊTE DE LA BALLE – 25 AOÛT 2018

Madame Josiane Perron explique que l'activité de la fête de la famille et la fête de la balle se tiendront le 25 août prochain au parc des Loisirs dans le rang 10.

12. URBANISME

12.1. COMPTE RENDU MENSUEL DE L'INSPECTRICE EN BÂTIMENT, ENVIRONNEMENT ET AGRAIRE

Le Maire résume le compte rendu mensuel de l'inspectrice en bâtiment, environnement et agraire.

Permis JUN	Nouvelle construction	Autres permis	Évaluation totale	Lotissement
2017	0	21	172 200\$	0
2018	0	18	126 000	0

2018-07-148

12.2. CPTAQ – DEMANDE DE LOTISSEMENT POUR RESPECTER LE Q2-R.22 – LOT 3 677 664

ATTENDU QUE le potentiel des sols de l'endroit est identifié comme 7-P, ce qui indique que le sol pierreux, n'offre aucune possibilité pour la culture ou pour le pâturage permanent;

ATTENDU QUE la dimension du lot ne permet pas l'installation d'une exploitation agricole qui pourrait être rentable;

ATTENDU QU' il y a déjà une habitation résidentielle entre celle touché par la demande et la ferme qui est le plus à proximité;



Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

- ATTENDU QUE** l'exploitation agricole qui se trouve le plus à proximité, est situé à plus de 450 mètres;
- ATTENDU QUE** la maison est déjà implantée et que la propriétaire ne vit pas de l'agriculture;
- ATTENDU QUE** l'acquisition d'une portion de terrain lui permettrait d'être conforme au règlement municipal;
- ATTENDU QUE** les lots voisins sont essentiellement à vocation forestière et que les lots avoisinant à vocation agricole appartiennent tous au même propriétaire;
- ATTENDU QU'** il n'y a aucune différence sur l'homogénéité du milieu puisqu'il n'y a pas ajout de résidence supplémentaire;
- ATTENDU QUE** l'effet sur la préservation pour l'agriculture des ressources eau et sol dans la municipalité et dans la région n'est pas affecté;

Il est proposé par Monsieur Gilles Perron, appuyé par Monsieur Sylvain Côté et résolu à l'unanimité d'appuyer la demande d'autorisation de la propriétaire du lot 3 677 664 auprès de la CPTAQ, celui-ci désirant acheter une partie du lot 3 677 663 afin d'y mettre aux normes son installation septique.

13. VOIRIE

2018-07-149

13.1. ADJUDICATION – CONTRAT D'INGÉNIEUR POUR PLANS ET DEVIS DES RUES PATRICE, RANG 14 ET RANG 9

- ATTENDU QUE** la Municipalité de Val-Joli a demandé des soumissions pour faire faire des plans et devis pour des travaux de pavage dans la rue Patrice et des rangs 9 et 14;
- ATTENDU QUE** les résultats sont les suivants :

	Prix	Autres	Total + taxes
• AVIZO	4750\$		4750\$
• WSP Canada	6800\$	7000\$	13800\$

Il est proposé par Monsieur Sylvain Côté, appuyé par Madame Josiane Perron et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre d'AVIZO pour les plans et devis afin de réaliser les plans et devis définitifs pour approbation par le MAMOT pour des travaux de pavage dans le cadre d'une possible future demande de subvention.

14. AFFAIRES NOUVELLES ET SUIVI

15. RAPPORT DES COMITÉS

Les conseillers et le maire font un résumé des points importants de chacun des comités de la municipalité.

- 16.1. Mairie
- 16.2. Régie Incendie



Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

- 16.3. Loisirs
- 16.4. Environnement
- 16.5. Trans-Appel
- 16.6. Urbanisme

16. 2^e PÉRIODE DE QUESTIONS

Des citoyens présents dans la salle s'expriment :

M. Mario St-Pierre

- Demande ce que la Régie fera du vieux camion lorsque le nouveau camion pompe entrera en fonction.

M. Jean-François Larochelle

- Informe la Municipalité qu'il y aurait peut-être de la Berce du Causasse dans le fossé du rang 10, entre le parc et le pont.

M. Philippe Laplante

- S'informe à savoir si avec l'adoption du règlement no 2018-11 pour la tarification des travaux dans la branche 41 du cours d'eau Willow, la Municipalité aura des frais.
- Souhaite connaître les résultats des premières semaines de collecte des putrescibles.
- Discute de la possibilité pour la Municipalité de Val-Joli, de voir avec la Municipalité de Saint-Claude afin d'asphalter une petite section du rang 9 où il y a toujours beaucoup de trous. Il indique aussi qu'il est toujours bien reçu à la Municipalité de Saint-Claude lorsqu'il demande de réparer les trous mais que c'est spécial de devoir appeler une autre Municipalité lorsque l'on est résident de Val-Joli.

M. Michel Maurice

- S'informe s'il y aura une 2^e journée de collecte des gros rebuts.
- Remercie le conseil pour avoir renforcé le bord du rang 10.

2018-07-150

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Monsieur Gilles Perron.

De lever cette séance à 20h46.

La prochaine séance régulière du conseil se tiendra le lundi, le 6 août 2018 à 20h00.

Proposition adoptée

Rolland Camiré
Maire

Julie Brousseau
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière



Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

RENONCIATION À LA SIGNATURE DE CHACUNE DES RÉSOLUTIONS

Je soussigné, Rolland Camiré, maire, confirme que j'ai lu chaque résolution et que ma signature du présent procès-verbal est équivalente à ma signature de chacune des résolutions qu'il contient sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Signé à Val-Joli en date du _____

Rolland Camiré, maire

